

Communiqué de l'Union Départementale
Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique
Ouverture des commerces

Dès le début du deuxième confinement l'Union départementale Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire Atlantique s'est déclarée solidaire de la colère exprimée par les petits commerçants lors des manifestations qu'ils ont organisées au sujet de la fermeture de leurs commerces.

Dans ce contexte la préfecture de Loire-Atlantique et la DIRECCTE engagent une discussion avec les partenaires sociaux et les associations afin de permettre l'ouverture des commerces non alimentaires les quatre dimanches précédents Noël.

Si l'Union départementale Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique est pour le respect du repos dominical, elle a rappelé régulièrement depuis de nombreuses années qu'elle était favorable à une négociation concernant d'éventuelles exceptions. C'est ce qui a été fait avec la fédération patronale de l'ameublement dans un accord qui prévoit l'ouverture de deux dimanches, une rémunération majorée à 110%, la prise en charge des frais de garde d'enfants ainsi qu'une prime transport.

L'Union départementale Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique regrette que pour l'instant une telle démarche ne puisse se faire sur l'ensemble du département avec les fédérations patronales concernées.

Nantes, le 26 novembre 2020